



A. S. C. H. U.

Association Sportive du Centre Hospitalier Universitaire de Tours

Tél. : 02.47.47.47. poste 74460 (répondeur)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 17 JUIN 2026

Bibliothèque 12^{ème} étage Trousseau

Présents :

BENOIT	BERNARD	AQUAGYM
BREHIER	LIONEL	GYM - RANDO
CANUET	SOPHIE	SECRÉTAIRE ASCHU – TRÉSORIÈRE RANDO
CARRIOT	MICHELE	AQUAGYM
CARRIOT	DENIS	AQUAGYM
DELAFOND	MIREILLE	RESPONSABLE TAEKWONDO
ECOMARD	SANDRINE	PRÉSIDENTE ASCHU – GYM – AQUAGYM - RANDO
EMERY	FABIENNE	PILATES
FORTIN	FREDERIC	GYM
MOIZARD	MARIE-PIERRE	TRÉSORIÈRE YOGA
MOLINET	LUC	TAEKWONDO
PIRES	GUYLAINE	GYM
POUPIN	DOROTHÉE	YOGA
PROUET	CÉLINE	TRÉSORIÈRE PILATES
RAIMBAULT	CHANTAL	TRÉSORIÈRE ASCHU
SASSIER	CHANTAL	GYM ET RANDO
TABEY	XAVIER	RESPONSABLE ET TRESORIER TENNIS
TORCHON	JEAN-CLAUDE	PROFESSEUR ET RESPONSABLE GYM
VERNA	THUY	RESPONSABLE SELF-DÉFENSE
VOISIN	PIERRE-LAURENT	PROFESSEUR DE SELF-DÉFENSE
VOSGIEN	FRANÇOISE	GYM ET RANDO

+ 80 pouvoirs, le quorum est atteint sur 202 adhérents, ¼

Début de la séance : 18h15

BILAN MORAL par la Présidente de l'ASCHU

Bienvenue à tous et toutes.

Je vous remercie de votre présence à cette Assemblée Générale qui témoigne de votre intérêt pour l'association.

Bilan de la saison 2025-2026

- Création de deux nouvelles sections : Pilates et Self-Défense
 - Dès le début de la saison la section Foot a dû déclarer forfait suite à des arrêts et des blessures
 - Pas de versement de la subvention annuelle du CHU
 - Une rando octobre rose section rando ASCHU a eu lieu le 12 octobre 2025 (dons au profit de CANCECEN)
 - Chantal Raimbault élue en juin dernier au poste de trésorière du comité directeur nous a remis sa démission le 13 avril 2026 pour raison de santé, je souhaite la remercier pour les quelques mois partagés avec elle. Elle a toujours répondu présente qu'il s'agisse de ses missions de trésorière ou de membre de comité directeur (pour donner son avis sur un mail à envoyer ou une affiche en cours de construction), bonne continuation Chantal.
 - Dès le 20 avril il a été envoyé à tous les membres de l'ASCHU un mail **ALERTE GÉNÉRALE : l'ASCHU est à la recherche de son/sa nouveau/nouvelle trésorier·ère (AG juin 2026)**
- ➔ 10 sections au total sont proposées : GYM / YOGA / TENNIS / TENNIS DE TABLE / FOOT / AQUAGYM / TAEKWONDO / PILATES / RANDO / SELF-DÉFENSE



QR code site internet du CHU

page ASCHU accessible à tous et toutes

➔ **202 adhérents** certains sur 2 ou 3 sections

Je voudrais, une fois encore, remercier et féliciter tous les bénévoles de l'ASCHU, les membres du comité directeur : secrétaire et trésorière ainsi que les membres du bureau : les responsables et trésoriers-trésorières de chaque section.

Je souhaiterais que tout le monde ait bien conscience du travail et du temps que nous consacrons à l'ASCHU.

Ayons toujours à l'esprit que l'association sportive a été fondée en 1964 et qu'il faut qu'elle perdure.

BILAN FINANCIER

Il est à noter qu'il y a eu plus de dépenses que de recettes sur compte courant (-317,19€) mais que le solde au 17 juin 2026 est de 4292,83 € et livret épargne à 10 424.67 €

En pièce jointe - bilan financier du 01/10/2025 au 17/06/2026.

La direction des Finances nous a informé ne pas attribuer de subvention aux associations cette année, une nouvelle demande sera faite pour la saison 2026-2027.

Football : 0 adhérents

Année blanche. Suite à plusieurs arrêts ainsi que des blessures, la section a été contrainte de déclarer forfait pour la saison 2025-2026 dès fin septembre, l'effectif étant trop faible pour assurer une saison complète.

Gym : 27 adhérents

27 adhérents dont 21 retraités.

Ambiance sympa, ont été organisés un repas pour Noël, la galette des rois et une sortie pour la fin de saison.

Le responsable de la section et professeur souhaite racheter des maillots ou coupe-vent pas d'autre investissement prévoir.

Solde pour la saison : 3993€.

La section ne demande pas de subvention

Aquagym : 88 adhérents

L'année 2025/2026 s'est bien déroulée, les cours se sont faits dans une bonne ambiance.

Le nombre d'adhérents était de : 88

44 participants dans chaque groupe.

Les responsables de section avaient demandé une cotisation de 60€.

La section finie l'année avec : 7 791,18 euros.

Il restera les lignes d'eau du dernier trimestre à régler (en août) soit environ 300€.

Les deux maîtres-nageurs ont averti les responsables de section qu'ils arrêtaient l'encadrement et les cours en septembre 2026. Les responsables de section ont bon espoir de retrouver deux personnes afin d'assurer les cours. Les responsables de section tiendront informés les adhérents de la reprise ou non des cours (les lignes d'eau ont été réservées pour l'année à venir).

Les responsables de section ne demandent pas de subvention et gardent la cotisation à 60 €/personne.

Les responsables de section ne connaissent pas pour le moment le tarif que les deux futurs maîtres-nageurs demanderont.

Pour la rentrée de septembre, mettre sur intranet que les cours sont déjà complets. Les responsables de section ont procédé à des pré inscriptions et au vu de celles-ci leur quota est déjà atteint.

La section ne demande pas de subvention

Taekwon-do : 26 adhérents

Il y avait 26 inscriptions cette année.
3 stages avec la présence du champion du monde.
Depuis le 06/06, 4 adhérents sont passés ceintures noires.
Il reste une facture de 906€ à payer Solde 2657€.

La section ne demande pas de subvention

Tennis : 14 adhérents

2 Équipes inscrites (Homme et Femme)

Équipe Femme : 6 adhérentes, Résolution rapide des impayés de 2024. Fabrication des tee-shirts à l'effigie du CHU. Inscrite pour le championnat depuis Septembre 2025, actuellement 4^{ème} de la poule qui assure leur maintien en division 1.

Équipe Homme : 5 adhérents, Inscription pour le championnat depuis Septembre 2025, nous finissons 4^{ème} de la poule qui assure le maintien en pré Régionale. Inscription pour la coupe tennis entreprise qui commence en février.

Le responsable de section demande une subvention à ASCHU de 600€ pour lui permettre de terminer la saison avec l'achat des balles et la réservation des terrains ainsi que l'inscription pour l'année 2026-2027.

Achat balles : environ 50€

Location terrain : environ 300€

Inscription 2026-2027 : 100€

Pas de réponse pour l'instant pour réinscription équipe, date limite aout 2026.

Réflexion sur le fait d'intégrer du padel dans la section.

La section demande une subvention 600€

Yoga : 18 adhérents

Professeure : Marine CARREE, Holi Carma Yoga : Hatha et Vinyasa yoga.

Responsable de section : Natacha MICHEL. Départ Fin Février 2026, pour cause de mutation professionnelle, Dorothee POUPIN prend le relai.

Trésorière : Marie-Pierre MOIZARD.

Cours d'une heure les jeudis à 18h.

Coût d'une séance : 85 € (an passé : 75€ ou 95€ selon le nombre de participants).

Salle Soutoul, bâtiment Olympe de Gouge, à Bretonneau. Ouverture de la salle par badge hospitalier, sur autorisation : plusieurs participants disposent de cette autorisation, afin de se relayer en cas d'absence. Une seule indisponibilité de cette salle sur leur créneau horaire cette année.

Nombre de pratiquants limité par les dimensions de la salle (idéalement pas plus de 16 participants).

Nombre d'adhésions par saison fixé à 18-20 : du fait d'absences liées aux horaires de travail variables, cours jamais au complet.

Inscriptions retenues chaque année par ordre d'arrivée de mail aux responsables de la section.

Coût d'inscription 2025 : 150€ annuel.

Année 2025/2026 : 19 inscriptions.

- 2 adhérentes ont souhaité arrêter les cours fin Décembre soit 4 mois après le début de l'année : règlement d'une demi-cotisation.
Recettes globales pour la saison 2025/26 : 2700 €
Total estimé dépenses (Juin + 1 séance Juillet inclus) : 3145 € soit 37 séances sur l'année.
Solde estimé du compte : 500 €.

La section ne demande pas de subvention

RANDO : 17 adhérents

17 adhérents.

Organisation de la marche Octobre rose pour laquelle les responsables de la section ont pu récolter 150€ auquel la trésorière de l'ASCHU a ajouté 200€ que la trésorière de la section rando a remis au responsable de l'association CANCEM.

Des t-shirts et sweat-shirts ont été créés et proposés aux adhérents avec la participation à hauteur de 50% de la trésorerie ASCHU, de même ont été offerts 2 sweat-shirts à Sandrine ECOMARD floqué au nom de l'ASCHU mentionnant « Madame la Présidente » et à Sophie CANUET floqué sous la section Rando mentionnant « Madame la Trésorière ».

Les responsables de la section sont en discussion quant au fonctionnement de la section. Il est en effet très difficile d'obtenir des adhérents de la team « hérisson » des propositions de randonnées. Une des solutions pour le moment envisagée serait que les responsables de section établiraient un planning (dates et circuits) dès la rentrée trimestre par trimestre si pas de proposition.

La section est toujours en recherche de proposition de parcours plus longs et/ou rapides pour ouvrir une team jaguar.

La section ne demande pas de subvention

TENNIS DE TABLE : 5 adhérents

Malgré un effectif réduit de moitié avec de nouveaux membres, la section a pu participer au championnat corpo avec une 5^{ème} place sur 6.

Les seuls frais engagés correspondent à l'inscription de l'équipe auprès de la fédération française et l'achat de maillot aux couleurs du CHRU de Tours.

Une nouvelle campagne de recrutement par affichage sera relancée.

Aucune demande de subvention est nécessaire.

La section ne demande pas de subvention

PILATES : 14 adhérents

La section Pilates a été créée à la rentrée de septembre 2025, avec 14 adhérents. L'activité se déroule à l'Ermitage, dans la salle de réunion Frogé, au RDC. La salle étant relativement petite, la capacité d'accueil maximum pour ce cours restera de 14 personnes.

Plusieurs personnes souhaitant participer au cours sont en attente d'une place, c'est pourquoi les responsables de section cherchent à développer l'activité sur Bretonneau dans un premier temps, Trousseau éventuellement plus tard.

Avec Fabienne Emery, nouvelle responsable de section, et avec l'aide d'une des adhérentes de la section il a déjà été entamé des démarches pour avoir un créneau sur une salle de Bretonneau.

Pour l'année à venir (2026-2027), la responsable de section estime que la section n'a pas besoin de subvention, puisque le bilan saisonnier est positif.

La reprise des cours serait le 04/09/26 à l'Ermitage, en attendant d'en savoir plus pour un cours sur Bretonneau. Le tarif resterait le même, c'est-à-dire, 140 euros l'année.

La section ne demande pas de subvention

SELF-DÉFENSE : 11 adhérents

11 adhérents dont 4 inscriptions en mars 2026 suite entretien en février avec Mme Gaboriau (cadre des Urgences). 9 CHU et 2 non CHU:-

- 1 abandon fin septembre,
- 1 abandon en janvier pour pb planning,
- 1 nouveau inscrit en mars qui arrête car recherche plutôt compétition,

Bonne ambiance de groupe

Sur les 11 demandes d'essai :

- 2 OK pour saison 2026-2027,
- 1 trouve non adapté pour défense dans les services
- 3 ont des problèmes de planning pour inscription
- 5 sans réponse après essai.

Grâce aux nouvelles tarifications définies en décembre 2025 entre Pierre Laurent VOISIN et le Comité Directeur et surtout aux 4 nouvelles inscriptions en mars 2026, la section finira la saison avec un bénéfice de 17 euros.

3- Pour la saison 2026-2027 :

Les adhérents actuels ne savent pas encore s'ils veulent renouveler leur inscription.

2 personnes ayant fait leur essai en mai souhaiteraient s'inscrire pour septembre.

Voir pour augmenter la cotisation à 80 euros ?

La section ne demande pas de subvention



POUR TOUTES LES SECTIONS : Si vous avez une demande de subvention en cours d'année, ne pas hésiter à revenir vers le bureau pour ne pas se retrouver à découvert (en précisant les motivations de votre demande).

- **Demande de Subvention à la direction des Finances** : Après plusieurs relances de Chantal Raimbault, trésorière de l'ASCHU et de Sandrine Ecomard, Présidente de l'ASCHU, une réponse a été apportée : le CHU a informé que cette année il ne nous sera pas versé de subvention pour la saison 2025-2026. L'ASCHU reste pour le moment en capacité pour aider les différentes sections en cas de demandes de subventions.

- Devenir de la salle de sport de Trousseau : chauffage ?

Première prise de contact avec M. MOUCHEL responsable du département des ressources matérielles en juin 2022 par l'ancienne Présidente de l'ASCHU ; M. MOUCHEL avait alors répondu « **A ce stade le devenir du CPTS n'est pas encore connu à l'horizon des transformations du site de Trousseau. En tout état de cause, l'existence de cette salle est connue et nous aurons le souci d'examiner les conditions de réalisation de pratiques sportives sur le site de Trousseau. En cas d'évolution sur le bâtiment psychiatrique, nous vous contacterons pour examiner les conséquences ensemble** ». Entre temps l'ASCHU n'a pas eu de nouvelle mais s'inquiète dès juin 2025 car en février 2026, les services de psy emménagent dans un nouveau bâtiment NHP et la salle de sport est situé dans leur sous-sol. L'ASCHU a de nouveau contacté en juin 2025 M. Mouchel qui avait répondu « **Pour la partie « salle de sport » du sous-sol, il faut que je demande quel maintien de son usage nous serions en capacité de garantir à l'horizon du printemps 2026 sans que cela ne soit une usine à gaz. Je vois avec les équipes en charge de l'exploitation des bâtiments et je reviens vers vous** ».

Depuis, l'ASCHU n'a pas de nouvelle, malgré de multiples relances par mail en septembre, octobre et novembre 2025 (en contactant par mail également M. BERGE, BOULOIZEAU, CHEVALLIER, LOUBRIEUX en décembre 2025), et l'ASCHU s'inquiète que du jour au lendemain, suite au déménagement des services de Psy dans le NHP l'accès à notre salle soit toujours possible mais qu'il n'y ait plus d'électricité, de chauffage pour faire cours ou d'eau dans les sanitaires.

L'ASCHU a contacté M. GUILLOU en juin 2026, responsable du site Trousseau, pour savoir s'il pouvait apporter une réponse concrète et voici ce qu'il a rapidement répondu « **A mon niveau je n'ai aucune information sur le devenir du CPTS et du maintien de votre salle mais la DPBST n'attendra pas le dernier moment pour vous en informer.** » Cyrille VEILLON et Cyrile MARCHAL sont en copie de ce mail.

Peut-on utiliser le bâtiment psy pour l'ASCHU ? Question posée par mail à M. MOUCHEL en juin 2025 Réponse, il n'y a aucune attribution pour ce bâtiment pour l'avenir. « **Pour être transparent la mise en sommeil du CPTS après le déménagement du NHP doit également permettre de réduire les charges d'exploitation de ce bâtiment. Donc assurément la libération de bureaux et chambres n'a absolument pas vocation à être transformée en nouvelle occupation (pas plus par l'ASCHU que par personne).**»

Demande d'une salle de sports à Bretonneau

L'ASCHU a contacté par mail M. GUILLOU début juin 2026 pour demander s'il existe une salle à Bretonneau pour nos activités pouvant accueillir une 30aine de personnes avec dans l'objectif d'élargir nos propositions de créneaux d'activités sportives : réponse : pas de salle disponible « **Nous faisons suite à votre demande de pouvoir disposer d'une salle à Bretonneau pouvant accueillir une trentaine de personnes pour des activités sportives. Nous sommes au regret de ne pouvoir y accéder favorablement pour le moment, aucun local n'étant disponible. Nous gardons votre besoin en attente et n'hésiterons pas à revenir vers vous si une solution nous apparaissait. Restant à votre entière disposition** »

- Création de deux nouvelles sections : cross training et renforcement musculaire

Questionnaire 300 mails envoyés, 40 réponses.

Sur Trousseau, pas de salle à Bretonneau

Mise au vote de la création de ces 2 sections : créations validées à la majorité.

Création de la section :

Renforcement Musculaire

A été élue :

ECOMARD	Sandrine	<u>Au poste de responsable/trésorière</u>
---------	----------	---

Création de la section :

Cross-Training

A été élue :

ECOMARD	Sandrine	<u>Au poste de responsable/trésorière</u>
---------	----------	---

- **Organisation de l'évènement de fin de saison** : proposition d'un pique-nique à Amboise et visite du conservatoire de la confiserie (fabrication bonbons) annulé faute de participants (13 sur 202)

Proposition pour l'année prochaine de Lionel BREHIER initiation au ski nautique.

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR :

Le Comité Directeur est constitué de :

- Sandrine ECOMARD : Présidente
- Chantal RAIMBAULT : Trésorière
- Sophie CANUET : Secrétaire

Mme RAIMBAULT ayant démissionné, elle laisse son poste de trésorière, le comité directeur a lancé un appel à candidature. Il a reçu une candidature de la part de Céline PROUET.

Mme ECOMARD conserve son poste de présidente, elle est de nouveau élue à l'unanimité.

Mme PROUET se propose au poste de trésorière, elle est élue à l'unanimité.

Mme CANUET conserve son poste de secrétaire, elle est de nouveau élue à l'unanimité.

Le nouveau Comité Directeur est constitué de :

- Sandrine ECOMARD : Présidente
- Céline PROUET : Trésorière
- Sophie CANUET : Secrétaire

Fin de la réunion de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à 20h00.

**⊙ RAPPEL : Il est important pour la vie de l'ASCHU
que les adhérents s'impliquent en participant notamment à l'Assemblée Générale.**